

5.00 crédits	30.0 h + 7.5 h	Q2
--------------	----------------	----

Enseignants	Vanasten Stéphanie ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Niveau-seuil dit B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
Thèmes abordés	Réflexion sur le concept d' « histoire de la littérature » : interrogation de ses fondements méthodologiques et disciplinaires (en particulier pour la littérature de langue néerlandaise) ; Présentation de l'histoire de la littérature néerlandaise dans le contexte des grandes productions culturelles, philosophiques, politiques et sociales européennes ; description de sa périodisation aux XIXe et XXe siècles ; essai de synthèse des productions dominantes en confrontation avec l'analyse de mouvements singuliers. Des lectures obligatoires de textes littéraires ou extraits illustrent le propos.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de - lire et comprendre les principales productions littéraires en langue néerlandaise des XIXe et XXe siècles ; - expliquer les développements principaux de la littérature d'expression néerlandaise des XIXe et XXe siècles en relation avec ses divers contextes (linguistiques, culturels, philosophiques, esthétiques, idéologiques, sociaux, politiques) et de situer ses enjeux pour l'histoire littéraire européenne ; 1 - situer sur la ligne du temps (époques, courants, générations) des figures importantes et des textes littéraires marquants en langue néerlandaise et mettre en évidence la spécificité des faits littéraires étudiés en se référant à l'histoire de la critique littéraire (esthétique, genres, thèmes, poétique, génétique, médias, réception, institution) ; - faire preuve d'un regard critique sur la légitimité et la validité de la périodisation adoptée et d'élaborer, dans la perspective de l'histoire littéraire et culturelle, un commentaire personnel (essai, dissertation) sur un texte littéraire donné (par exemple à partir d'un article scientifique corrélé).
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Evaluation formative et continue (20%): participation active au cours attestant de la lecture obligatoire des textes littéraires à l'étude et du matériel historiographique préparatoire et incluant le rôle de répondant. Une présence régulière aux travaux pratiques obligatoires est attendue. Remise de deux tâches écrites obligatoires (échec pour cette partie en cas de non présentation des deux travaux). L'évaluation sommative à la session de juin consiste en un examen écrit (50%) et un examen oral (30%) : <ul style="list-style-type: none"> • L'examen écrit (50%) porte sur les contenus et balises historiographiques exposés et discutés ainsi que sur les textes littéraires et questionnements étudiés. Les (extraits de) textes commentés font l'objet d'une évaluation approfondie. • L'examen oral (30 %) porte sur un travail personnel écrit, rendu préalablement, et consistant en l'analyse argumentée, à l'aide de trois sources scientifiques au moins, d'un ou plusieurs texte(s) littéraire(s) (dont un non vu) se rapportant à la période étudiée. Le travail sera établi selon les principes de la démarche scientifique et conformément aux conventions de référencement bibliographique académique et rendra compte d'une réflexion critique sur une problématique choisie et la construction historiographique comme démarche scientifique dans le contexte plus large de l'histoire culturelle et des idées. <p>La maîtrise de la langue, en particulier écrite, et la qualité d'expression personnelle, tant à l'écrit qu'à l'oral, entrent en compte dans l'évaluation, et un trop grand nombre de fautes peut conduire à l'échec.</p> <p>En cas de seconde inscription à l'examen, l'évaluation est répartie comme suit : examen écrit (60%) et oral sur base d'un nouveau travail (40%). L'étudiant(e) pourra décider, en accord avec l'enseignant(e), de parfaire son travail personnel pour l'examen oral au départ d'un ou des même(s) texte(s) littéraire(s) ou sujet qu'à la session d'examen précédente.</p> <p>Pour atteindre comme note finale le seuil minimal de réussite de ce cours, tenant compte des diverses activités d'apprentissage, un score de minimum 8/20 doit être obtenu pour chacune des deux parties de l'évaluation sommative (examen écrit, examen oral). Si l'étudiant.e a obtenu une note inférieure à 8/20 pour (l'une de) ces parties, alors la note finale pour l'ensemble de l'inscription à l'examen ne pourra dépasser 9/20.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le cours introduit aux balises historiographiques au moyen d'activités d'(auto)apprentissage et interactives (brèves tâches ciblées - individuelles ou collectives - de recherche, lectures préparatoires d'extraits d'histoires littéraires ou d'articles critiques, classe inversée, discussions). Les étudiants sont invités à une participation active.</p> <p>Les séances sont axées sur l'analyse et la lecture commentée de textes littéraires en langue néerlandaise représentatifs de la période étudiée, et choisis dans une large variété de thèmes, de registres, de genres, de programmes. Ces textes, repris dans l'anthologie (voir Moodle), seront lus et préparés à domicile par tous les étudiants. Suivant une méthode inductive, l'on fera émerger divers questionnements que les œuvres étudiées peuvent susciter en réponse singulière aux discours de leur époque et de notre temps. La démarche est complétée par la mobilisation de diverses approches scientifiques (inter)disciplinaires et théoriques à même d'éclairer certains enjeux abordés.</p> <p>Des séances de travaux pratiques, dirigées par un(e) assistant(e), accompagnent le cours. Elles aident les étudiants à appréhender la lecture des textes, à s'approprier la matière, à transférer les questionnements abordés sur d'autres textes et discours de l'époque, à approfondir certaines méthodes d'analyse critique et préparent à l'examen.</p> <p>Une attention particulière sera accordée à l'utilisation d'instruments de travail, de documentation et d'information en études littéraires de langue néerlandaise.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le cours est consacré à la littérature d'expression néerlandaise de 1830 à la seconde moitié du XXe siècle. (Il est conçu dans le même esprit que le cours LGERM 1334 dont il constitue le prolongement.) Il introduit aux textes fondateurs de la littérature et culture de langue néerlandaise de la période en les replaçant dans leurs divers contextes historiques (linguistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociaux-culturels, religieux), et interroge leur émergence, circulation et postérité à l'époque contemporaine. Les auteurs et figures marquantes, de renom ou oubliés, les courants, les oeuvres et genres littéraires pratiqués sont considérés et étudiés en problématisant leur positionnement (consécration, canonisation, invisibilisation). Des textes représentatifs (ou extraits) illustrent le propos.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>voir Moodle www.dbnl.org</p>
<p>Bibliographie</p>	<p><i>Geschiedenis van de Nederlandse literatuur</i>. Amsterdam : Bert Bakker, 2006-2013 (en ligne, www.dbnl.org), en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Wim van den Berg en Piet Couttenier, <i>Alles is taal geworden (1800-1900)</i>. Amsterdam: Bert Bakker, 2009. • Jacqueline Bel, <i>Bloed en rozen (1900-1945)</i>. Amsterdam : Bert Bakker, 2015. • Hugo Brems, <i>Altijd weer vogels die nesten beginnen</i>. Amsterdam : Bert Bakker, 2006. <p>Une bibliographie secondaire détaillée pour la période est mise à disposition sur Moodle.</p>
<p>Autres infos</p>	<p><u>Supports de cours</u></p> <p>Portefeuille de lectures (anthologie de textes littéraires choisis; extraits d'histoires littéraires et articles critiques et théoriques préparant à la période) (voir Moodle, en ligne ou bibliothèque universitaire); handouts et powerpoints en séance, enregistrements sonores et vidéos, ressources pédagogiques sur Moodle.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ELAL</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en études littéraires	MINLITT	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises	MINNEER	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale]	ROGE1BA	5		
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques]	GERM1BA	5		
Mineure en Langue et culture néerlandaises	MINNEERL	5		